

Paris, le 14 décembre 2018



Conseil supérieur
de la propriété
littéraire et artistique

Le Président

Madame, Monsieur,

Je suis très honoré d'avoir été nommé Président de notre Conseil par le ministre de la Culture, après y avoir siégé en tant que personnalité qualifiée depuis 2013.

Je m'inscrirai dans la continuité de Pierre-François Racine, qui a su conduire nos travaux avec talent et diplomatie pendant six ans, avec l'aide de notre secrétariat, assuré avec efficacité par Samuel Bonnaud-Le Roux puis désormais par Marion Estivalèzes.

Même si la propriété littéraire et artistique doit s'adapter à l'évolution des technologies et des attentes du public, sa protection est plus que jamais nécessaire pour soutenir les capacités créatives de nos auteurs et artistes et pour favoriser ainsi la diversité culturelle. Le débat actuel sur la proposition de directive européenne sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique, que nous espérons voir adoptée dans les tout prochains mois, illustre l'importance de ce sujet.

La remarquable qualité des études publiées par notre Conseil est reconnue en France comme à l'étranger. Nous sommes très souvent des pionniers, à l'échelle européenne et même mondiale, dans la réflexion sur les problématiques contemporaines de la propriété littéraire et artistique, tout particulièrement quant à l'impact des nouvelles technologies sur le droit d'auteur : plateformes numériques, « informatique en nuage » (« clouds »), « blockchains », impression en 3D, intelligence artificielle,...

Nous poursuivrons cet effort collectif d'anticipation des évolutions sociétales et technologiques dans le choix de nos thèmes de réflexion.

Nous accentuerons parallèlement la valorisation de nos travaux auprès de la presse générale et spécialisée, ainsi qu'auprès des institutions françaises, européennes et étrangères intéressées. Pour faciliter ce rayonnement international, l'effort de traduction de nos rapports sera poursuivi et intensifié.

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
France


Téléphone : 01 40 15 38 73
Télécopie : 01 40 15 88 45
cspla@culture.gouv.fr

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique/Conseil-superieur-de-la-propriete-litteraire-et-artistique>

Nous proposerons des coopérations sur des sujets d'intérêt commun, notamment en matière d'études et de manifestations, à des partenaires importants pour la propriété littéraire et artistique, tels que l'Hadopi, le Comité national anti-contrefaçon (CNAC), le Conseil national du numérique et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Je vous invite à me faire part de vos propositions d'actions et de thèmes de réflexion, et j'aurai plaisir à vous rencontrer pour échanger sur les perspectives de travaux de notre Conseil.

Je me réjouis de vous retrouver au cours de notre prochaine réunion plénière, au printemps prochain, en espérant que le Ministre de la Culture pourra nous honorer de sa présence. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs *et les plus cordiaux.*



Olivier Japiot